



COMMUNE DE VILLECHAUVE  
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 MARS 2023

|                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de membres en exercice : 8<br>Présents : 8<br>Absents non excusés : 0<br>Absents excusés : 0<br>Procuration : -<br>Date de convocation : 03/02/2023<br>Secrétaire de séance : Mr Galpain |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

***L'An deux mil vingt-trois, le neuf mars à dix-neuf heures***

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LAJOUX Alain, maire.

Présents : Mrs LAJOUX, GUÉRIN, CARCAUZON, CHÉRY, CORNET, LEMEASLE, GALPAIN  
Mme LANDIER

Absents : -

Absents excusés :-

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 février 2023 : 8 voix « pour »

**07/2023 - ETUDE DEVIS FAUCHAGE- ACCOTEMENTS/CHEMINS/FOSSES**

Monsieur le maire présente le devis de fauchage reçu de l'entreprise FERME et en demande l'avis au membres présents :

|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| - Broyage accotements             | 1060.00 €HT  |
| - Broyage fossés                  | 1330.00 €HT  |
| - Broyage chemins                 | 80.00 €HT    |
| - Broyage fossés d'assainissement | 1 760.00 €HT |
| -                                 |              |

*Mr Leméasle quitte la séance.*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 7 voix pour, 0 contre, 0 abstentions :**

- Décide de retenir l'offre de l'entreprise FERME
  - Broyage accotements 1060.00 €HT
  - Broyage fossés 1330.00 €HT
  - Broyage chemins 80.00 €HT
  - Broyage fossés d'assainissement 1 760.00 €HT
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien cette opération et signer les documents s'y rapportant.

**Questions diverses :**

- Boîte à livres : Mr Lajoux indique que l'idée de la mise en place d'une boîte à livres sous l'abribus a été validée par le Conseil Départemental à condition de respecter la sécurité des enfants.
- Dispositif « voisins vigilants » : Information de Mr le maire qui indique que l'acquisition des panneaux est à la charge de la commune.
- Captage des eaux de ruissèlement en amont de la rue de la gare (CR n°13) : Mr le maire soumet aux membres d'envisager des travaux et de l'autoriser à faire établir une première estimation du chantier. Les membres valident.
- Voirie : Mr le maire indique que la remise en état des abords des regards sur trottoirs a été réalisée par la commune.
- Pont PN 144 : Mr le maire a été informé que les dernières opérations aux abords du pont vont être réalisées prochainement : (vente de terrains et chemins, bornage, aménagements zone de contrôle).
- Tags sur le préau du plan d'eau : Mr Carcauzon indique qu'il y a de nouvelles inscriptions. Mr le maire propose d'effectuer les travaux lors la journée nettoyage du plan d'eau.
- Terre sur voirie (évoqué lors de la réunion du 9 février) : Mr Carcauzon demande à Mr Cornet s'il a contacté le responsable. Mr Cornet confirme qu'il s'est entretenu avec la personne concernée.
- Défibrillateur : Mme Landier demande l'état d'avancement de la proposition d'achat groupé de défibrillateurs par « Territoires Vendômois ». Pas de retour à ce sujet pour l'instant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 20h

Fait à Villechauve le 9 mars 2023

Le Président de séance,  
Alain LAJOUX

Le secrétaire de séance,  
William GALPAIN